

Un épisode de grand froid ou de canicule est caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique.

CANICULE / GRAND FROID

AVANT

- ➔ Faites connaître les personnes à risques (personnes âgées, à mobilité réduite, en situation de grande précarité ou isolées) auprès de la Mairie afin de leur porter secours en cas d'événements climatiques extrêmes
- ➔ Soyez attentif à vos voisins, amis ou famille

PENDANT Canicule

- ➔ Buvez beaucoup d'eau mais pas d'alcool
- ➔ Ne faites pas d'efforts physiques intenses (sports, bricolage, jardinage)
- ➔ Ne restez pas en plein soleil
- ➔ Maintenez votre habitation à l'abri de la chaleur
- ➔ Portez des vêtements légers amples et clairs sans oublier un chapeau

PENDANT Grand froid

- ➔ Mettez des vêtements chauds, couvrez particulièrement la tête, le cou, les mains et les pieds
- ➔ Evitez de sortir les bébés, même bien protégés
- ➔ Mangez bien et ne buvez pas d'alcool
- ➔ Maintenez une activité physique tout en évitant les efforts importants
- ➔ Chauffer votre logement sans surchauffer et aérez une fois par jour pour prévenir les intoxications au monoxyde de carbone

APRÈS

- ➔ N'hésitez pas à demander de l'aide (voisins, médecins, SAMU) si vous ressentez le moindre inconfort

Un accident d'un camion Transportant des Matières Dangereuses (TMD) peut engendrer : explosion / incendie / nuage toxique. Chavagnes-en-Paillers est concernée par le risque de transport de matières dangereuses par voie routière et canalisation de gaz.

TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

AVANT

- ➔ Sachez identifier un convoi de marchandises dangereuses : repérez les signalisations apposées sur les camions

PENDANT

TÉMOIN D'UN ACCIDENT

- ➔ **Donnez l'alerte aux services de secours** en précisant: le lieu; le moyen de transport; la présence de victimes; la nature du sinistre (feu, explosion, fuite,...); la description des panneaux présents sur le camion
- ➔ **Protégez la zone pour éviter un sur-accident** : balisez les lieux du sinistre, faites éloigner les personnes à proximité, ne fumez pas.

FUITE DE PRODUIT / NUAGE TOXIQUE

- ➔ Ne touchez pas le produit / en cas de contact : lavez-vous et changez-vous
- ➔ Quittez la zone de l'accident : éloignez-vous perpendiculairement à la direction du vent pour éviter un possible nuage toxique
- ➔ Rejoignez le bâtiment le plus proche
- ➔ **Confiner-vous** : fermez portes et fenêtres, bouchez les entrées d'air

APRÈS

- ➔ Dès la fin de l'alerte, aérez les habitations
- ➔ Ne sortez qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation

Météo France couvre les phénomènes météorologiques par une carte de vigilance.

En cas d'alerte **orange**, des phénomènes dangereux sont prévus.

En cas d'alerte **rouge**, une vigilance absolue s'impose, des phénomènes dangereux d'une intensité exceptionnelle sont prévus.

VENT VIOLENT ORAGE NEIGE VERGLAS

AVANT

- ➔ Limitez vos déplacements, si vous devez vraiment vous déplacer, soyez prudent et empruntez les grands axes de circulation
- ➔ Mettez à l'abri ou fixez les objets susceptibles d'être emportés (matériaux, meubles de jardin)
- ➔ Rentrez les animaux
- ➔ Abritez-vous hors des zones boisées et du littoral

PENDANT

- ➔ Limitez votre vitesse sur route et autoroute
- ➔ Débranchez les appareils électriques
- ➔ En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers
- ➔ N'intervenez pas sur les toitures
- ➔ Ne bravez ni les intempéries ni l'océan qui peuvent vous emporter

APRÈS

- ➔ Ne touchez pas aux câbles électriques
- ➔ Ne prenez pas de risque inconsidéré (réparation de toiture,...)

EN CAS D'ALERTE ROUGE :

- ➔ Restez chez vous ou le cas échéant, gagnez un abri en dur et n'en sortez pas



Moyens d'alerte à la population

En cas d'événement majeur, la commune alertera la population et diffusera les consignes de sécurité avec les moyens d'alerte suivants :



- Un véhicule équipé d'un **mégaphone** fera le tour du bourg.



- Pour les villages, des **référénts de quartiers** ont été nommés pour faire du porte à porte.



- Les populations concernées par le risque inondation ainsi que les personnes fragiles seront alertées par **téléphone**.



- Un message d'alerte sera publié sur les **panneaux d'information** et sur le **site internet** de la commune.

Tout le département est classé en zone dite d'aléa modéré de niveau 3 sur une échelle de 5.

SÉISME

AVANT

- ➔ Repérez les points de coupure du gaz, eau, électricité

PENDANT

Dans tous les cas, protégez-vous la tête avec les bras, n'allumez pas de flamme A L'INTERIEUR :

- ➔ Mettez-vous près d'un mur, une colonne porteuse ou sous des meubles solides
 - ➔ Eloignez-vous des fenêtres
- A L'EXTERIEUR :
- ➔ Ne restez pas sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (ponts, toitures, arbres...)

EN VOITURE :

- ➔ Arrêtez-vous et ne descendez pas avant la fin des secousses

APRÈS

- ➔ Après la 1^{ère} secousse, méfiez-vous des répliques
- ➔ Ne prenez pas les ascenseurs
- ➔ Coupez l'eau, l'électricité, le gaz
- ➔ En cas de fuite de gaz ouvrez les fenêtres et les portes, sauvez-vous et prévenez les autorités
- ➔ Eloignez-vous des zones côtières, même longtemps après le séisme, risque de raz-de-marée
- ➔ Si vous êtes bloqué sous des décombres, gardez votre calme et signalez votre présence en frappant sur l'objet le plus approprié (table, canalisation,...)

✂.....

Afin d'être tenu informé de tout risque et information relative à votre sécurité, nous vous invitons, dès à présent, à compléter les informations au dos de ce coupon et le déposer à:

Mairie de Chavagnes-en-Paillers
Place des Justes - BP 12
85250 CHAVAGNES-EN-PAILLERS

IMPORTANT :
A COMPLETER

Lisez attentivement ce document et conservez-le.

La sécurité des habitants est une préoccupation importante de l'équipe municipale. Ainsi, et conformément à la réglementation, ce document vous informe des risques présents dans votre commune et des consignes de sécurité à suivre si cela devait se produire. La commune a également travaillé à l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde dont les moyens d'alerte de la population en cas d'évènement majeur vous sont présentés.



Risques majeurs :

Document d'Information Communal
sur les Risques Majeurs
DICRIM

Numéros utiles

Mairie : 02 51 42 21 06
<http://www.chavagnes-en-paillers.fr>
Pompiers : 18 ou 112 (depuis un portable)
Gendarmerie : 17
Samu : 15
Météo France : 05 67 22 95 00
<http://france.meteofrance.com>



Conception: Maison des Communes et Association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée - AVRIL 2014

Afin d'être tenu informé de tout risque et information relative à votre sécurité, nous vous invitons, dès à présent, à compléter ce coupon et le déposer à la Mairie de Chavagnes-en-Paillers.

NOM :

PRÉNOM :

E-MAIL :

ADRESSE :

TELEPHONE :

TELEPHONE PORTABLE :

J'autorise la municipalité à m'informer en cas de risque majeur.

LE : .../.../...

SIGNATURE

Les bons réflexes dans toutes les situations

Préparez votre kit sécurité



- Radio à piles
- Lampes de poche (avec piles de rechange)
- Réserve d'eau potable et de nourriture
- Papiers personnels
- Médicaments urgents
- Vêtements de rechange
- Couvertures
- Matériel de confinement (gros adhésif, serpillère, etc.)



Ne téléphonez pas en cas de danger vital

Libérez les lignes pour les secours



Evacuez ou confinez-vous selon les consignes lors du sinistre



N'encombrez pas les voies d'accès ou de secours



Informez-vous en écoutant la radio

et respectez les consignes données par les autorités
Alouette 92.8 MHz
France Bleu Loire Océan 93.2 MHz
RCF 94.4 MHz



Laissez vos enfants à l'école en cas de risque imminent

Carte des lieux stratégiques en cas de risques majeurs

Lors de l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde, la Mairie a identifié des lieux stratégiques qui seraient déployés pour assurer l'accueil, l'hébergement et le ravitaillement de la population. Ces derniers sont localisés dans le bourg de la commune sur la carte ci-dessous.

